# **Documents d'inscriptions**

Un dossier complet est obligatoire pour toute inscription aux Franças.

Les documents qui constituent le dossier sont les suivants :

- Fiche de renseignements et fiche sanitaire dûment remplies (ces deux documents ne font plus qu'un à partir de cette année)
- Photocopie des vaccinations à jour de l'enfant
- Attestation d'assurance de l'enfant
- Approbation du règlement intérieur

# **Inscriptions**

Toutes les inscriptions se font maintenant via le portail famille. Aucune inscription ne sera prise en compte en format papier ou par mail (sauf cas exceptionnel).

Il est possible de faire une inscription périodique sur le portail depuis l'onglet « réservations sur période ».

Toute inscriptions pour la restauration se fait 48h à l'avance. Pour les inscriptions les matins et les soirs, 24h à l'avance.

### **Tarifs ALSH**

Quotient Familial	Comn Montfe Thor	rrand -	Communes extérieures		
	Journée complète sans repas	Journée complète avec repas	Journée complète sans repas	Journée complète avec repas	
0 - 800	8.42 €	12.42€	11.73 €	16.86 €	
800 - 1000	11.90€	16.40 €	15.74€	20.87 €	
1001 - 1200	12.30€	17.30€	16.20€	21.33 €	
1201 - 1600	12.76€	17.89€	16.73€	21.86 €	
1601 - 2000	13.07€	18.20€	17.08€	22.21€	
2000 - 9999	13.33€	18.46 €	17.37€	22.50 €	

# **Tarifs périscolaires**

Quotient familial	Matin et Soir 2 (17h30 – 18h30)	Soir 1 (16h30 – 17h30)	Restauration midi	
0 - 800	1.25 €	1.50 €	5.30 €	
801 - 1000	1.73 €	2.00 €	6.10 €	
1001 - 1200	1.92 €	2.10 €	6.50 €	
1201 - 1600	2.09 €	2.27 €	7.00 €	
1601 - 2000	2.21 €	2.38 €	7.40 €	
2001 - 9999	2.26 €	2.43 €	7.70 €	

## **Tarifs mercredis**

Communes de Montferrand - Thoraise							
Quotient familial	Heure matin ou soir	Matin sans repas	Matin avec repas	AM sans repas	AM avec repas	JCSR	JCAR
0 - 800	1.85€	3.94€	7.94€	4.49€	8.49€	8.42€	12.42€
801 - 1000	1.85€	5.72€	10.22€	6.53€	11.03€	11.90€	16.40€
1001 - 1200	1.85€	5.83€	10.83€	6.66€	11.66€	12.30€	17.30€
1201 - 1600	1.85€	5.96€	11.09€	6.80€	11.93€	12.76€	17.89€
1601 - 2000	1.85€	6.10€	11.23€	6.97€	12.10€	13.07€	18.20€
2001 - 9999	1.85€	6.22€	11.35€	7.11€	12.24€	13.33€	18.46€

	Communes extérieures						
Quotient familial	Heure matin ou soir	Matin sans repas	Matin avec repas	AM sans repas	AM avec repas	JCSR	JCAR
0 - 800	1.85€	6.57€	11.70€	7.21€	12.34€	11.73€	16.86€
801 - 1000	1.85€	8.62€	13.75€	9.55€	14.68€	15.74€	20.87€
1001 - 1200	1.85€	8.75€	13.88€	9.71€	14.84€	16.20€	21.33€
1201 - 1600	1.85€	8.90€	14.03€	9.87€	15.00€	16.73€	21.86€
1601 -	1.85€	9.06€	14.19€	10.07€	15.20€	17.08€	22.21€
2001 - 9999	1.85€	9.20€	14.33€	10.23€	15.36€	17.37€	22.50€







# FRANÇAS MONTFERRAND LE CHATEAU



Accueil périscolaire
Restauration scolaire
Accueil de loisirs

# **CONTACT:**

MAUGAIN Thomas
Directeur

45 rue de Besançon 25320 Montferrand le Château

> 03.81.56.66.92 06.31.53.98.25

montferrandlechateau.cdl@ francas-doubs.fr

# **Accueils périscolaires**

### Matin : 7h30 – 8h30 Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les enfants de maternelles sont pris en charge par une ATSEM à 8h30, les primaires vont dans la cour à 8h30.

### Midi : 12h00 – 14h00 Lundi, mardi, jeudi et vendredi

le 1er groupe est constitué des enfants de l'école maternelle ainsi que des CP :

- 12h00 : appel des enfants + moment d'hygiène + accompagnement en restauration
- 12h05: repas
- 12h45: moment d'hygiène (passage aux toilettes)
- 13h00 : départ à la sieste pour les enfants de PS
- 13h00 : temps libre et activités pour les enfants qui le souhaitent
- 13h45 : passage aux toilettes, retour au calme avant de rentrer en classe
- 13h50: retour dans les classes, dans la cour pour les CP

Le 2ème groupe est constitué des enfants du CE1 au CM2 :

- 12h00 : appel des classes + temps libre ou activités
- 12h45 : moment d'hygiène
- 12h50: repas
- 13h40 : moment d'hygiène + temps libre en attendant les instituteurs jusqu'à 13h50

Soir 16h30 – 18h30 Lundi, mardi, jeudi et vendredi

> Soir 1:16h30 – 17h30 Soir 2:17h30 – 18h30 Goûter:16h35 – 16h55

### **Mercredis et vacances**

#### Mercredis

#### Inscriptions possibles:

- 7h30 8h30 : accueil supplémentaire
- 8h30 12h00 : matin sans repas
- 8h30 13h30 : matin avec repas
- 12h00 17h30 : après midi avec repas
- 13h30-17h30 : après midi sans repas
- 8h30-17h30 : journée complète avec repas
- 8h30-12h00 et 13h30-17h30 : journée complète sans repas
- 17h30 18h30 : accueil supplémentaire

Un planning d'activités est proposé pour chaque mercredi. Une sortie par mois ou par période sera organisée.

#### Vacances scolaires

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans qui habitent la commune de Montferrand le Château, et les communes extérieures en fonction des places disponibles.

#### Ouverture:

- Automne: du 21 au 25 octobre
- Hiver : du 24 au 28 février
- Printemps: du 21 au 25 avril
- Juillet : du 07 au 25 juillet
- Août : du 18 au 28 Août

### Les inscriptions se font :

- en journée complète avec repas de 8h30 à 17h30
- en journée complète sans repas de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Un accueil supplémentaire de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 est possible avec un minimum de 3 enfants inscrits.
Un coût de 0.75 cts supplémentaires sera facturé aux familles pour chaque tranche horaire.

# **Quelques informations**

### Lieu et locaux

Les locaux des Francas se situent à l'école de la Gare.

Nous disposons d'une salle d'activités, d'une salle de restauration et d'une cour extérieure, commune à l'école qui appartiennent à la commune.

# **Modifications de planning**

Toute modification doit être signalée au moins 48h (jours ouvrées) à l'avance pour ne pas être facturée notamment pour le temps méridien et les journées mercredi.

### Médicaments

Aucun médicament ne sera administré par un membre de l'équipe d'animation sans ordonnance.

La possession et la prise de médicaments par un enfant est interdite.

# **Tarification**

Elle est réalisée en fonction de votre Quotient Familial établi par la CAF du Doubs. Si aucun numéro d'allocataire n'est fourni à l'inscription de l'enfant, le tarif maximum sera appliqué. De même que si nous constatons auprès de la CAF que votre QF est non connu. Il convient donc de vous assurer que votre QF est à jour. Si cela n'est pas le cas, prévenir le directeur dès que cela sera fait.

